

## Recherches sociographiques



Paul PAINCHAUD (éd.), *Le Canada et le Québec sur la scène internationale*

Raymond Hudon

Volume 19, numéro 3, 1978

Structures urbaines

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055816ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055816ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Hudon, R. (1978). Compte rendu de [Paul PAINCHAUD (éd.), *Le Canada et le Québec sur la scène internationale*]. *Recherches sociographiques*, 19(3), 420–423.  
<https://doi.org/10.7202/055816ar>

L'auteur appuie encore sa thèse québécoise sur les estimations de la migration interprovinciale pour 1977, obtenues à partir des déplacements des bénéficiaires des allocations familiales fédérales. Si le solde migratoire interprovincial ainsi obtenu pour le Québec a été fort déficitaire en 1977, la même source ne nous renseigne aucunement sur sa composition linguistique. Aussi se peut-il fort bien qu'un solde négatif de cette ampleur ne soit qu'un phénomène passager. Joy avance encore que «le français devient de plus en plus répandu comme langue de travail au Québec» et que «le recensement de 1981 montrera probablement que les francophones auront à peu près rejoint les anglophones dans le domaine de l'éducation au Québec» sans une seule référence à l'appui.

Si l'emploi que Joy fait des données suscite donc de sérieuses réserves, un semblable manque d'équilibre se manifeste également dans son vocabulaire. Il recourt régulièrement aux thèmes de la «disparition» des minorités et de l'«exode» des anglophones du Québec. L'explication des phénomènes démolinguistiques s'avère aussi tendancieuse. Par exemple, Joy n'aborde aucunement l'incidence possible de la situation économique sur la migration nette québécoise, et explique entièrement le présumé exode des Anglo-Québécois par une incompatibilité foncière entre ceux-ci et un Québec français: «La plupart (*sic*) des anglophones trouvent plus facile de quitter le Québec que de faire l'effort d'y vivre en français.» C'est à se demander jusqu'où Joy poussera le stéréotype des deux solitudes lorsque dans sa conclusion il se permet de flatter les préjugés des plus douteux: «Il est encore trop tôt pour comparer le départ des anglophones du Québec à celui des Pieds-Noirs d'Algérie.»

Dans son aperçu de la situation des minorités francophones à l'extérieur du Québec, on peut regretter que l'auteur n'ait pas consacré quelques pages à l'analyse de la minorité acadienne du Nouveau-Brunswick qui par sa rétention supérieure du français, son dynamisme culturel et la formulation de ses aspirations d'avenir, se distingue nettement de la minorité franco-ontarienne, soit-elle du nord ou de l'est de l'Ontario. Le cadre d'analyse empêche d'autre part l'auteur d'aborder la crise linguistique (et nationale) canadienne sous son aspect peut-être le plus fondamental et le plus instructif, soit celui de la minorisation croissante des Franco-Québécois au sein du tout Canadien. Mais ces nuances troubleraient l'élan de l'auteur, qui n'est à l'aise qu'à l'intérieur de la dialectique simpliste des deux types de minorités et de majorités linguistiques provinciales.

Dans *Languages in Conflict*, Joy avait su mettre un style très lisible au service d'une description démolinguistique souvent originale et relativement complète en regard des données et études disponibles à l'époque. Dans sa récente brochure, le style et l'élan visionnaire l'emportent trop souvent sur l'équilibre et la justesse de l'analyse. Il se peut bien que les prévisions de Joy se réalisent ou que son plus récent ouvrage influence la perception populaire de la situation linguistique canadienne, mais il ne nous avance guère vers une meilleure connaissance des faits.

Charles CASTONGUAY

Département de mathématiques,  
Université d'Ottawa.

Paul PAINCHAUD (éd.), *Le Canada et le Québec sur la scène internationale*, Québec, Centre québécois de relations internationales/Les presses de l'Université Laval, 1977, 643p.

Les dimensions volumineuses de l'ouvrage, *Le Canada et le Québec sur la scène internationale*, commanderaient sans doute un traitement plus extensif que celui permis par les règles courantes du compte rendu. Tenter de rendre justice aux vingt-quatre collaborateurs qui, à travers un total de vingt-deux textes, ont produit le contenu de l'ouvrage risquerait par ailleurs d'enliser le

commentateur (et le lecteur) dans une opération fort peu intéressante de distribution de prix et d'accessits.

Des recueils du genre *Le Canada et le Québec sur la scène internationale* contiennent inévitablement des textes de valeur très inégale. Le lecteur en arrive cependant à avoir une impression grossissant démesurément cette réalité quand le matériel rassemblé dans un volume souffre d'un manque d'intégration. À la décharge du directeur de la publication, le lecteur est cependant prévenu que l'on a préféré, « et cela fut un choix délibéré, ne pas présenter une vue d'ensemble de la politique internationale du Canada et du Québec » (p. 27). Le malaise n'est pas pour autant dissipé. Il l'est d'autant moins que le lecteur venait tout juste d'être informé que « l'objectif premier de cet ouvrage est de présenter une vue d'ensemble de la politique internationale du Canada et du Québec depuis 1945 » (p. 25)!

Sans être explicitement au fait des conditions de production de l'ouvrage, l'on peut tout de même concevoir assez facilement qu'« une synthèse est toujours difficile à faire, s'agissant surtout d'une entreprise collective ». L'on peut même trouver admissible que l'on n'ait fourni aux « différents collaborateurs aucun fil théorique ou idéologique précis : chacun fut laissé libre d'aborder comme il l'entendait le sujet qui lui était confié » (p. 25). Ces précautions arrivent néanmoins bien mal à justifier que l'on ait finalement jugé « préférable d'amener le lecteur à découvrir peu à peu par lui-même l'unité de cette politique [la politique internationale du Canada et du Québec], si toutefois il y en eut une dans les faits » (p. 27).

Ne pas vouloir tomber dans un dirigisme risquant d'aboutir à une uniformité qui n'offre pas toujours les garanties d'échanges et de progrès intellectuels satisfaisants comporte le danger de produire un assemblage hétéroclite auquel un seul titre n'arrive pas à donner une unité satisfaisante. Il apparaît par ailleurs trop facile de se dire que l'on est ici aux prises avec une autre de ces « sciences en formation » : « Université cachée, donc, mouvement scientifique en transition, il est difficile, pour cette raison, de brosser un tableau rigoureux des structures internes et des frontières de l'analyse de la politique étrangère. » (P. 4.)

Affirmer l'apparition d'une « science nouvelle » sur la base d'un intérêt croissant pour un objet spécifique d'analyse, la politique étrangère, apparaît dès l'abord assez contestable. Si au moins cet objet se voyait attribuer des caractéristiques bien à lui... Voyons plutôt : « La politique étrangère canadienne est ici considérée comme le produit d'un ensemble d'interactions entre différents acteurs dont le principal, le gouvernement, décide ultimement des objectifs qui seront poursuivis et des ressources qui seront attribuées dans la réalisation de ces objectifs. Pour les fins de cet ouvrage, nous ramenons donc la politique étrangère aux actes que pose le gouvernement face aux problèmes (*issues*) qui ont surgi dans son environnement international depuis 1945. » (Pp. 25-26.)

Une telle caractérisation de l'objet d'analyse fait penser à des applications (nouvelles ?) d'une science (plus ou moins bien) « établie », l'analyse des politiques publiques, beaucoup plus qu'à une « science en formation ». C'est sans conteste pourquoi Garth STEVENSON arrive à présenter « l'élaboration de la politique étrangère canadienne » (pp. 51-79) comme on pourrait le faire pour toute autre politique, en insistant spécifiquement sur la dimension interministérielle de cette politique et sur les rôles respectifs du Ministère des affaires extérieures, du Premier ministre et du Cabinet, et finalement du Parlement (« un acteur marginal ») dans le processus de son élaboration. On n'est pas non plus renversé par l'approche très classique de Michael D. HENDERSON dans son analyse de « la gestion des politiques internationales du gouvernement fédéral » (pp. 81-107).

C'est justement parce que l'étude de la politique étrangère semble s'inspirer trop étroitement des « postulats épistémologiques et méthodologiques » de l'analyse classique des politiques publiques que le lecteur sourcille à l'idée qu'il soit « à peine exagéré de dire qu'une sociologie particulière, à l'instar par exemple de la sociologie urbaine ou de la sociologie du travail, est en train de naître » (p. 7). En concevant l'analyse de la politique étrangère comme l'analyse des actes gouvernementaux reliés à des enjeux ayant source dans l'environnement international, on n'arrive

tout au plus qu'à percevoir adéquatement les aspects manifestes de la politique étrangère. C'est d'ailleurs la tendance dominante que l'on note dans la vaste majorité des contributions rassemblées par Paul Painchaud, que le contenu de ces contributions soit délimité selon des domaines fonctionnels comme la « défense canadienne » (Albert LEGAULT : 149-177), « la politique commerciale » (Rodrigue TREMBLAY : 179-195), « les politiques monétaires » (Roger DEHEM : 197-208), etc., ou selon des aires géographiques comme le Moyen-Orient (Janice GROSS STEIN : 379-419), le Pacifique (Gilles LALANDE : 363-378), etc. Pourtant, point n'est besoin d'être un spécialiste de la politique étrangère pour saisir que ne pas agir est souvent aussi, sinon plus, important qu'agir.

La référence explicite à un environnement international aurait pu pourtant fournir des éléments-clés nécessaires pour découvrir l'unité de la politique étrangère du Canada et du Québec, tâche que l'on a voulu expressément laisser au lecteur. Sans que, bien sûr, l'on prétende y ramener complètement l'esprit et les orientations de la politique étrangère canadienne, le terme « dépendance » apparaît tout de même l'élément le plus constant à travers l'évolution même de cette politique. On verrait ainsi quelque fondement, au-delà de la simple constatation, à l'évaluation de Garth Stevenson qui perçoit la politique étrangère du Canada comme « une politique graduelle et une politique de réaction » (p. 73). En effet, ne peut-on pas s'attendre à ce que justement dans une situation de dépendance « les décisions les plus importantes en politique étrangère sont prises en temps de crise » (p. 74)? C'est d'ailleurs ce que les auteurs du Livre blanc de 1970 sur la révision de la politique étrangère canadienne avaient perçu ; ils affirmaient alors la nécessité que cette politique étrangère « s'oriente résolument dans la poursuite de grands objectifs nationaux » pour qu'ainsi « elle ne se contente pas de réagir aux événements ».

Même si on parle aisément de réorientation, il faut rappeler, à la suite de Maurice Torrelli et Kimon Valaskakis, que « traditionnellement, le Canada a cherché à assurer son indépendance politique par un jeu de contrepoids » (p. 347). Cette volonté d'indépendance, bien limitée, a ainsi « amené le Canada à se tourner vers l'ensemble du système paneuropéen ». Comme le souligne André P. Donneur, cette volonté d'indépendance se bute vite aux « contraintes du système international, singulièrement la proximité géographique des États-Unis » et à « une idéologie de libre entreprise qui règne largement parmi fonctionnaires, hommes politiques du parti gouvernant, voire dans une population imprégnée par de telles croyances même mythiques » (p. 346).

Si l'on s'en tient à une vision formaliste de la réalité politique, on peut accorder à Jean-Charles Bonenfant que « le Canada a maintenant franchi les étapes de la longue marche vers l'indépendance qui s'ouvrait avec le rapport Durham. Un siècle d'évolution pacifique a remplacé pour lui quelques années violentes de la guerre de l'Indépendance aux États-Unis » (p. 49). Il fallut cependant que le Président américain adopte, en 1971, des mesures visant à limiter les importations aux États-Unis pour que l'on prenne conscience de l'artifice de l'indépendance politique du Canada. Comme le souligne Louis Balthazar, « ce nouveau protectionnisme américain fit l'effet d'un choc au Canada ».

Pour tout dire, et pour utiliser à nouveau les termes de Louis Balthazar, « la relation canado-américaine est donc une relation de dépendance à la fois instinctivement entretenue et consciemment refusée par les citoyens et les dirigeants de l'État dépendant » (p. 308). Or, dès que l'on connaît le moindrement la position des États-Unis sur la scène politique internationale et dans le système du capitalisme mondial, l'on est enclin à critiquer la description quasi naïve que John HOLMES et Jean-René LAROCHE font de l'angélisme du Canada dans le cours de la Guerre froide (pp. 275-302). Le Canada, tout en s'alimentant au vocabulaire de la coexistence pacifique, n'était-il pas, comme le note André P. Donneur, le pays qui, de 1949 à 1956, consacra à l'OTAN « la part la plus importante, tant financière que matérielle, de son produit national brut » (p. 334)?

La politique étrangère du Québec, bien évidemment, ne se prête pas à l'analyse de la même manière que celle du Canada. C'est sans doute pourquoi on doit pour le moment s'en tenir à rappeler les grands moments de l'évolution des relations internationales au Québec, même selon des termes parfois partisans (Louise BEAUDOIN : 441-470), à retracer les principaux éléments

relatifs aux relations du Québec et des États-Unis depuis 1945 (Jean-Louis ROY : 497-514), ou encore à saisir les attitudes passées des Canadiens français vis-à-vis la France (Pierre SAVARD : 471-495). Parce que le Québec n'est pas un pays souverain, il s'avère pertinent aussi d'examiner « les aspects juridiques des activités internationales du Québec » (Anne-Marie JACOMY-MILLETTE : 515-544). Ces analyses rattachées au « sous-système québécois » cadrent cependant assez mal avec la teneur des autres textes contenus dans le volume.

Au bout du compte, que retenir de ce volume? Les contradictions entre différents textes et le manque d'intégration, sinon d'unité, des diverses contributions ont le mérite de poser quelques problèmes qui forcent la réflexion sur la nature de la politique étrangère et sur les exigences de son analyse. Il a déjà été souligné que la politique étrangère ne saurait se limiter à des actes; on ne saurait ainsi entreprendre la mesure d'une politique étrangère sur une telle base. Quand on connaît les positions historiques d'un Laurier et d'un Bourassa sur « l'Empire », les crises que la conscription a soulevées lors des deux Grandes guerres, etc., l'affirmation suivante apparaît saugrenue : « Éloignées des grandes décisions et des responsabilités réelles, les élites québécoises se sont désintéressées des questions internationales. » (P. 14.) Après tout, le non-interventionnisme constitue une forme de politique étrangère! À cause de leur faible présence « au sein de l'establishment diplomatique canadien, l'influence des francophones dans le passé a toujours été très limitée », comme le souligne Thomas Allen Levy (p. 116). Absence d'influence ne saurait cependant équivaloir à manque d'intérêt! De toute façon, il semble beaucoup plus approprié d'attribuer ce manque d'intérêt, si jamais il est réel, à une structure de société (configuration des intérêts) qu'à des « besoins et traditions culturelles propres » au Canada anglais « qui n'avaient pas d'équivalents au Québec » (p. 20).

Malgré les nombreuses lacunes de l'ouvrage, le travail est cependant loin d'être inutile. Il a le mérite de mettre à la disposition des étudiants francophones une masse d'informations autrement peu accessibles. Si nous avons longuement critiqué l'ouvrage, c'est que nous croyons que son aspect utilitaire conduira possiblement à une réimpression. Certaines révisions seraient alors plus que souhaitables... Nous avons tout simplement voulu poser quelques-unes des balises qui pourraient alors guider ces révisions. On n'est, bien entendu, pas tenu de partager nos points de vue.

Raymond HUDON

*Département de science politique,  
Université Laval.*

Astrid LEFEBVRE-GIROUARD et Nicole GAUTHIER, *L'appauvrissement des petits salariés. Étude comparative de différents groupes de travailleurs et d'anciens travailleurs devenus chômeurs ou assistés sociaux*, Montréal, Centre des services sociaux du Montréal métropolitain, 1977, xli + 569p.

Les discours, essais ou théories qui prennent comme objet les pauvres, les assistés sociaux ou les marginaux prolifèrent davantage que les recherches empiriques. Aussi faut-il souligner la publication, par le Centre des services sociaux du Montréal métropolitain, d'un rapport de recherche sur l'appauvrissement des petits salariés. Les auteurs y analysent l'effet des conditions de travail sur la santé et le revenu des travailleurs montréalais et les mécanismes qui provoquent l'appauvrissement des petits salariés et des travailleurs exposés à de mauvaises conditions de travail. Elles ne cherchent pas à décrire l'état de pauvreté ni ses conséquences mais plutôt, le processus même d'appauvrissement, à l'aide de variables individuelles classiques mais aussi en tenant compte de propriétés structurelles et des contraintes imposées par certains secteurs d'activité économique. L'analyse est menée selon une double perspective: l'analyse statique tente de dégager les effets d'un grand nombre de variables sur l'état de santé des travailleurs et sur le